

Situation maladies en froment, épeautre

Dates Observations du 28 avril 2017 ; Semis du 23 octobre au 14 décembre 2016

Variétés Albert, Anapolis, Avatar, Edgar, Henrik, Kws Smart, Lyrik, Matrix, Mentor, Reflection, RGT Reform, Sacramento, Tobak, Triumph

Réseau **41 parcelles** réparties dans les localités suivantes : Hainaut (Ath, Ellignies-Saintes-Anne), Brabant wallon (Glimes, Thorembais-Saint-Trond), Liège (Eben Emael, Ligny, Mortroux, Pailhe) et Namur (Assesse, Lonzée, Marchevette, Thy-le-Château)

Résumé

Avancement des cultures : Les parcelles les plus avancées du réseau d'observation ont atteint le stade « 2^{ème} nœud » (BBCH32) mais la majorité était au stade « 1^{er} nœud » (BBCH31). Les faibles températures de ces derniers jours ne permettent pas au froment de croître rapidement.

Etat sanitaire des cultures : les maladies sont principalement présentes dans le bas des plantes et leur pression est actuellement faible.

Avancement des cultures

Tableau 1 : Phénologie du froment

Stade de développement	Pourcentage		Nombre de parcelles		Variété(s)
	24/04/17	28/04/17	24/04/17	28/04/17	
Epi 1cm (30) *	34%	2%	14	1	Edgar
1 ^{er} nœud (31) *	44%	57%	18	23	Sacramento, Anapolis, Tobak, Avatar, RGT Reform, Henrik, Edgar, Matrix, Reflection, Albert, Mentor
2 ^{ème} nœud (32)*	22%	41%	9	17	Sacramento, Tobak, Reflection, Albert, Triumph, RGT Reform, Henrik, Edgar, Matrix

*Les chiffres entre parenthèses correspondent aux stades de [l'échelle BBCH](#).

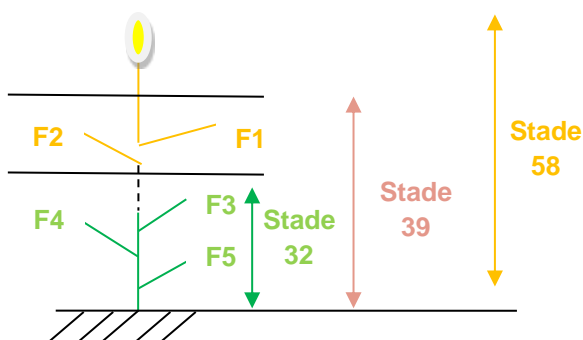
Schéma : les étages foliaires du froment

NB : ces schémas sont également valables pour l'escourgeon

au stade deuxième nœud (stade 32)

au stade dernière feuille étalée (stade 39)

à l'épiaison (stade 58)



Légende :

F1 = dernière feuille définitive formée sous l'épi.

F2 = avant dernière feuille définitive formée sous l'épi.

Au stade 32 (2^{ème} nœud), l'avant dernière feuille définitive (F2) est pointante.

Au stade 32, la F-2 (du moment) est donc l'équivalent de la F4 définitive.

Pression en maladies

La septoriose est observée dans presque toutes les parcelles du réseau mais la maladie est surtout présente dans le bas des plantes. Aucun symptôme n'a été observé sur la feuille F-1 du moment qui correspond à l'avant dernière feuille définitive (F3 définitive). Des petites taches de septoriose sont observées sur maximum 30% des F-2 (F4 définitive) à des gravités faibles (moins de 3% de la surface foliaires), excepté dans deux parcelles à Thy-le Château où 70% des plantes sont touchées (variétés Henrik et Edgar au stade 32). Dans ces deux situations, la gravité reste relativement faible avec respectivement 4.5 et 5.25% des surfaces foliaires touchées.

Sur base des conditions météorologiques de la semaine passée, le modèle épidémiologique PROCULTURE ne prédit pas d'infection de septoriose en incubation (= infection qui ne serait pas encore visible) sur les feuilles encore indemnes de maladie. Il n'y a donc pas eu de période infectante cette semaine. Ce modèle ne prévoit donc pas une montée rapide de la maladie vers les étages foliaires supérieurs mais préconise une observation attentive de l'évolution de la maladie sur chaque parcelle.

La présence de maladie sur la F-2 du moment peut être une source d'infection pour l'avant dernière feuille définitive au cours des futures périodes propices à l'infection.

L'oïdium est observé dans toutes les parcelles du réseau en Hainaut, qui sont toutes actuellement au stade 32. Il n'atteint cependant jamais la F-1 du moment (future F3 définitive). En province de Liège, les parcelles sont, quant à elles, au stade 31 et l'oïdium est détecté dans le bas des plantes de la quasi-totalité des parcelles du réseau. La maladie est présente sur les F-2 du moment (au stade 31, F-2 = futures F5 définitives) dans la moitié des parcelles et atteint 5% des F-1 des plantes à Pailhe (variétés Tobak et Edgar). En Brabant Wallon, l'oïdium est observé sur respectivement 15 et 20% des plantes des parcelles à Glimes (Avatar au stade 31) et Thorembais-Saint-Trond (Edgar au stade 30). En province de Namur, l'oïdium n'est pas observé dans les parcelles du réseau.

La **rouille jaune** est observée dans 12 des 41 parcelles du réseau cette semaine. Elle est présente sur les F-2 de 5% des plantes à Ath (variété Réflexion au stade 32) et dans le fond de végétation de 2% des plantes à Ellignies-Sainte-Anne (Réflexion au stade 32). À Eben-Emael, Ligny (Réflexion) et Lonzée (RGT Reform), 5% des plantes (stade 31) présentent des symptômes de rouille jaune en fond de végétation. La même observation est faite sur 20% des plantes de la variété Matrix à Thy-le-Château (stade 32). À Pailhe, (variété Réflexion au stade 31) et à Assesse (Lyrik au stade 32), 60% des F-2 sont touchées. Enfin à Lonzée sur Réflexion au stade 31, 37% des F-2 et 7% des F-1 sont atteintes par la rouille jaune.

Quelques pustules de **rouille brune** sont signalées en fond de végétation à Ath sur la variété Tobak. Cette maladie n'est pas détectée dans les autres parcelles du réseau.

Du piétin verse est observé à Thy-le-Château sur les variétés RGT Reform (15% des talles atteintes), Henrik (10%) et Edgar (5%). Un traitement contre cette maladie peut être recommandé avant le stade 32 ou lorsque celui-ci est atteint dans le cas où 25 à 35% des talles présentent un ocelle, selon la sensibilité de la variété. L'efficacité du traitement diminue rapidement après le stade 32. Pour évaluer la fréquence de cette maladie, il convient d'observer 40 tiges principales (de préférence 100 tiges principales) prélevées de façon dispersée à travers la parcelle et de déterminer le nombre de talle présentant une ocelle après le retrait de la gaine extérieure.

En Belgique, les traitements spécifiques contre le piétin-verse ne sont pas recommandés. Sauf cas extrêmes, la lutte contre cette maladie ne doit être envisagée que comme un effet additionnel d'éventuels traitements visant principalement les maladies foliaires.

Dans ces trois parcelles et sur la variété Matrix, 5 à 20% des talles présentent des symptômes de fusariose.

Recommandations :

La pression des maladies reste assez faible actuellement, exceptée pour la rouille jaune. Si des foyers actifs de rouille jaune sont observés dans une parcelle actuellement, le premier traitement peut être appliqué.

Dans les parcelles où la pression en maladie est faible, en référence aux recommandations du livre blanc, nous préconisons d'attendre le stade 32 pour les parcelles actuellement au stade 31 ou le stade 39 pour les parcelles actuellement au stade 32 avant de réévaluer la pertinence du premier traitement. Pendant la période de montaison, il convient d'observer attentivement ses parcelles afin de déterminer précisément la pression en maladie au sein de chacune d'entre elles.

Nos observations continuent et un nouveau point de la situation sera fait pour le mardi 09 mai.

Recommandations en escourgeon (rappel)

La pression en maladies est relativement faible actuellement. Les parcelles atteignent petit à petit le stade 39, stade auquel il est recommandé (Libre Blanc des Céréales, 2017) de réaliser la protection fongicide de l'escourgeon afin de protéger les étages supérieurs des plantes contre la rhynchosporiose, l'helminthosporiose, la ramulariose, la rouille et l'oïdium en fin de végétation. Le traitement fongicide de « dernière feuille » à base de strobilurine + triazole + chlorothalonil ou de SDHI + triazole (et/ou strobilurine) reste donc conseillé. L'expérimentation montre qu'il est possible de réduire les doses si les prix annoncés de l'escourgeon sont très faibles et les maladies peu présentes.

Rappelons également que si un traitement fongicide a été réalisé lors de la montaison, il doit être relayé par un second traitement maximum 4 semaines plus tard.

Coordination scientifique : Groupe « maladies », A. Legrève, M. Delitte, O. De Vuyst
Coordonnateur du CADCO : X. Bertel (081/62.56.85), visitez notre site : www.cadcoasbl.be

→ **Le prochain avis est prévu pour le 09 mai.**

Réalisés grâce au concours et au soutien : du SPW/DGARNE/Dir. de la Recherche et du Développement, d'Agrisemza asbl, du BWAQ asbl, du CARAH asbl, du CRA-W, des Comices wallons, du CORDER asbl, de la FWA, de la Province de Liège – Agriculture, de ULg-GxABT, de l'OPA qualité Ciney asbl, du POB, de Réquasud asbl.

Cet avis ne peut être diffusé sans l'accord du CADCO

Les listes des produits autorisés en céréales réalisées à partir des données du Phytoweb → [ici](#)
Matériel anti-dérive reconnu en Belgique sur le PhytoWeb. Cliquez [ici](#) pour y accéder.